

Brève d'ici

Saint-Pierre de Bressieux

Bulletin
municipal

Octobre
2024

Marché de Noël

A ST PIERRE
DE BRESSIEUX

En décembre
Sam 14 10h - 20h
Dim 15 10h - 17h

Grand marché artisanal
Artisans/créateurs et producteurs

Nombreuses animations

Chères Saint Pierroises, chers St Pierrois,

Vous trouverez dans ces pages les dernières informations de la vie de notre commune en ce début d'automne. Nous espérons que cet été vous a été agréable et profitable.

L'activité de la municipalité reste soutenue :

Sécurisation du village : La partie administrative se déroulant normalement, les aménagements du carrefour de la route du Cuzin et du hameau du Collet devraient débuter en fin d'année.

Nous ferons un nouveau point plus détaillé lors du prochain bulletin.

Ressourcerie et ses abords : Concernant le bâtiment de la RESSOURCERIE, après le passage d'un cabinet spécialisé délégué par BIEVRE ISERE COMMUNAUTE, une mise aux normes en matière de sécurité est prévue. De plus, ces locaux étant jusqu'alors chauffés au fuel, il se trouve que le dernier contrôle technique nous a appris que la chaudière était en « fin de vie ». Donc, une décision aussi rapide qu'obligatoire, a été prise et des travaux viennent de débuter pour l'installation d'un chauffage au gaz de pétrole plus propre, plus économique et moins onéreux. A noter : la commune va bénéficier d'un bouclier tarifaire grâce au partenariat entre Vitogaz et l'Association des Maires Ruraux de France.

La nouvelle installation sera opérationnelle à la fin du mois d'octobre. Le coût pour la commune est de 55 000€. (Des informations financières globales vous seront apportées en toute transparence dans le prochain bulletin)

Un aménagement extérieur sera également prévu pour sécuriser la circulation sur la RD. Ce dernier point est encore en réflexion, nous vous complèterons l'information dans le prochain point. Nous espérons pour l'ensemble une aide financière de notre communauté de communes...

Divers entretiens de chaussées ont débuté notamment divers renvois d'eau au Garembourg et des renforcements de chaussée sur l'ensemble du territoire communal.

Pour les travaux courants, vous avez pu constater quelques retards. Un recrutement est en cours pour le remplacement de notre ami Clément. La situation devrait donc se normaliser.

Embellissement école et transformateur électrique (cimetière)

Je ne résiste pas au plaisir de souligner le fonctionnement de notre coquette école qui s'est habillée de couleurs chatoyantes comme vous avez dû le remarquer. Les élèves ont également exercé leur talent sur le transformateur près du cimetière sous les conseils d'une artiste professionnelle qui a su stimuler agréablement l'inspiration de nos écoliers encadrée par une équipe enseignante appréciée et dynamique.

Je vous ai brossé ci-dessus succinctement le tableau des points qui nous occupent actuellement, nous restons bien sûr à votre disposition pour répondre avec plaisir à toutes vos éventuelles questions.

Sur le plan du fonctionnement, le CONSEIL MUNICIPAL se réunit toujours avec le plaisir de se retrouver. Une bonne ambiance de travail est indispensable, chaque membre pourra en témoigner.

Bien amicalement !

EDITO



Henri FAURE, Maire



Urbanisme

Autorisations d'urbanisme

- Période de mars à septembre

Déclarations préalables



- 2 Divisions de parcelles
- 1 Tunnel maraîcher
- 1 Modification de façades
- 5 Panneaux photovoltaïques
- 1 Transfo EDF
- 1 Abri animaux
- 3 Clôtures
- 1 Création de pièce dans un garage
- 1 Piscine
- 1 Appentis
- 1 Maison individuelle

Permis de construire

Nous vous encourageons à saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier d'urbanisme **directement en ligne**, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais sur :

<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Etat civil

Naissances

Teresa PIERRON, le 21 mars
Oriane BOUDON, le 28 mars
Charlotte BOIS, le 14 mai
Mahé CHARPENAY, le 18 juillet
Maëlio VALLIER, le 10 août

Mariages

Léa HENOT et Julien TRIGNAT, le 1er juin
Marine RABILLOUD-DURAND et Grégory GUERRIER,
Le 23 juin
Barbara OLIVEIRA et Musa ADAM, le 29 juin
Charlotte MICHEL et Antoine GRUSON, le 07 septembre

Décès

Gérard DYE, le 09 avril
Gérard MEARY, 20 avril
Alexandre MARILLAT, le 24 mai
Denis SEVE, le 30 mai

Yvonne RUEFF, le 18 août
Jacqueline MARGUET, le 02 septembre
Juliette MAFFEI, le 07 septembre
Jean-Pascal DESCHAMPS, le 04 octobre

Affaires scolaires



Point sur la rentrée



Annie ROCCAZ, Marie MARCONNET, Emeline DAVID, Christine GONELLI

La rentrée des classes a eu lieu pour les enfants le lundi 2 septembre. Tout s'est très bien passé.

L'effectif reste stable avec 57 enfants répartis comme suit :

19 en cycle 1, 20 en cycle 2 et 18 en cycle 3.

L'équipe enseignante qui insuffle une bonne dynamique est composée d'Emeline DAVID (PS-MS-GS), Annie ROCCAZ (CP-CE1-CE2) et Marie MARCONNET (CM1-CM2) qui assure également la direction.

Cette année Christine GONELLI complète le temps hebdomadaire d'Emeline DAVID en maternelle.

Les ATSEM se partagent la semaine : Clarisse BOUCHARD, les lundi et mardi, et Nathalie De SOUSA, les jeudi et vendredi.

Pour débiter cette année scolaire, dès la 2^{ème} semaine, les élèves ont eu une belle surprise puisque la boulangerie de St Siméon de Bressieux (route de la Côte St André) a offert à l'ensemble des enfants des petits pains au chocolat. Des boissons (achetées par l'équipe enseignante avec la coopérative scolaire) ont complété ce petit déjeuner. Les élèves ont beaucoup apprécié et pour remercier les propriétaires de la boulangerie, une œuvre collective a été créée par les élèves et donnée au boulanger.





Vendredi 04 octobre, **une sortie au parc naturel de Chambaran** a été organisée avec la classe de maternelle pour écouter le brame du cerf.

Plusieurs cerfs ont pu être observés. Les enfants étaient très excités et émerveillés.



Vente de chocolats

Une vente solidaire de chocolats est organisée en vue d'aider à financer un **projet de séjour en montagne de 2 jours**.

Des catalogues sont disponibles à l'école et à la mairie.



Vendredi 18 octobre, tous les élèves de l'école ont participé à l'opération « **Nettoyons la nature dans le village** »

3 groupes se sont répartis dans le village: près du gymnase, aux alentours de l'école et près du terrain de pétanque.

De nombreux déchets ont été ramassés (près de 5 kg environ), triés puis amenés aux conteneurs à déchets.

La demi-journée s'est terminée par un moment nature au château de Bressieux pour le plus grand bonheur des enfants.

Affaires périscolaires



En cette période de rentrée, nous souhaitons faire un rappel aux parents pour l'inscription de leur(s) enfant(s) au service périscolaire.

Les demandes d'inscription doivent être déposées au plus tard le 20 du mois précédent, dans la boîte prévue à cet effet (à l'entrée de l'école).

Les places restent limitées en vue de respecter la réglementation en matière d'encadrement.

Il peut arriver que certains jours soient davantage prisés et peuvent parfois dépasser le taux d'encadrement. Si tel était le cas, Mélissa MARTINEZ, référente, reviendra vers vous afin de répondre au mieux aux demandes.

La facturation se fait à échéance. Possibilité de paiement au moyen du prélèvement automatique en remettant un RIB.

Toute modification apportée doit faire l'objet d'une information préalable (formulaire, contact téléphonique) sous peine d'être facturé. Pour autant, les modifications doivent rester exceptionnelles et non régulières au risque de pénaliser potentiellement les familles ayant un réel besoin.

NB : Si la commune devait renforcer l'équipe à ce jour afin de couvrir l'ensemble des demandes actuelles, cela engagerait des coûts supplémentaires qui engendreraient inévitablement une hausse des tarifs. En revanche, si les demandes devaient évoluer de manière significative, la commune étudiera à nouveau les besoins en vue d'y répondre le mieux possible.

Atelier d'anglais

Hello! My name is Karen WIJNS, je fais les ateliers d'anglais cette année en périscolaire à l'école les lundis et mardis. Il y a quatre petits groupes pour un temps ludique de 45 minutes chacun. On chante, on dessine et on joue en anglais. C'est un plaisir de rencontrer les élèves de cette commune et d'avoir une opportunité comme celle-ci pour partager ma langue maternelle. J'ai grandi au Québec dans une famille bilingue et habite en Isère depuis plus de 20 ans.



Vie communale



Les membres de la Commission Communale d'Action Sociale et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir d'organiser le repas communal 2024 des aînés :

lundi 11 novembre 2024 à partir de 12h

dans la salle des fêtes « Le Patio »

Animation proposée avec Gilou et son accordéon

**Cérémonie du
11 novembre
à 11h**

Cérémonie du 11 novembre



Comme chaque année, la commune commémore cette journée d'hommage à tous les morts pour la France.

La commémoration aura lieu au monument aux morts.

Rassemblement à 11h sur la place de la mairie.

Avec la participation des élèves du cycle 3 et la présence des sapeurs pompiers.

Vœux du Maire



Le Maire et les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie

des vœux qui se tiendra dans la salle des fêtes « Le Patio » :

Vendredi 17 janvier 2025 à 19h

Un verre de l'amitié viendra clôturer cette cérémonie

Incivilités

Il a été remonté que la place de l'église serait le lieu d'aisance habituel choisi par certaines maitresses ou certains maitres de chiens pour évacuer leurs croquettes après transformation...



On ne peut pas leur en vouloir mais les glissades sur ces matières certes naturelles, même si elles sont réputées porter bonheur restent quand même assez désagréables...

Merci donc aux propriétaires de chiens de varier les promenades de leurs affectueux canidés, voire encore mieux, de ramasser leurs productions à l'aide de petits sacs appropriés...

Merci par avance de votre compréhension !

Projet de bibliothèque de rue d'accès libre



Projet de mise en place de 2 bibliothèques d'échange de livres.

Sûrement en avez vous déjà vu sur d'autres communes, une dédiée aux enfants et l'autre aux adultes, celles-ci permettraient d'échanger librement des livres.

Pour les mettre en place, nous faisons un appel aux dons de vieilles bibliothèques, étagères ou tout matériel pouvant être utile à sa réalisation.

Contact : Bruno VETTE au 07 87 81 39 77

Campagne de stérilisation de chats



La commune rappelle qu'une **convention avec 30 millions d'amis a été signée pour l'année 2024** permettant de prendre en charge à hauteur de 50% les frais de stérilisation suite à différents signalements. Elle s'est engagée à **prendre en charge 6 stérilisations pour l'année 2024**.

Aussi, nous remercions d'avance les personnes qui soupçonnent la présence de chats errants, de se porter volontaires pour aider à la capture. Il suffit d'utiliser les pièges mis à disposition et y déposer un appât pour l'attirer. Se rendre chez le vétérinaire Rasclard à la Côte St André dès le matin pour une stérilisation le jour même. Le cabinet se chargera de nous demander l'autorisation. Récupérer l'animal et le relâcher sur le lieu de capture. Ce geste permettra de limiter la reproduction incontrôlée des chats errants engendrant ainsi une surpopulation et une propagation de maladies.

NB : Les propriétaires de chats domestiques sont invités à stériliser leurs chats par leurs propres moyens en vue de participer à limiter cette propagation.

Plan communal de sauvegarde



La commune de Saint-Pierre met en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) conformément aux consignes de la préfecture.

Ce PCS s'adapte aux moyens dont la commune dispose.

Il définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus ou aléatoires. (climat, technologiques etc...)

Les actions réflexes de la commune sont de pouvoir héberger et ravitailler les personnes mises en sécurité.

Dans le cadre de cette organisation, nous faisons appel à des bénévoles car notre municipalité avec le personnel communal ne compte qu'une vingtaine de personnes.

Les bénévoles accompagnés des élus constitueraient une réserve communale pouvant être sollicitée pour aider à la mise en place d'un lieu d'accueil dans un bâtiment public.

Qui peut intégrer la réserve civile et citoyenne ?

Tout St Pierrois est le bienvenu : étudiants, actifs, retraités, ingénieurs, ouvriers, employés..., quelles que soient vos compétences.

C'est la variété qui fera la richesse et l'efficacité de notre réserve !

Alors que d'autres trouveront plus leur place sur le terrain par des compétences et connaissances techniques ou géographiques.

Accompagnement, écoute et ravitaillement seront leurs rôles, aidés par des services tels que la croix rouge, les pompiers et autres services publics de protection civile.

Nous faisons appel à du bénévolat qui s'inscrit dans une idée d'entraides. Ce n'est pas associatif et ne demanderait que quelques heures par an.

Une ou deux réunions d'information et d'organisation clôturées par un exercice.

Renseignements complémentaires au secrétariat général de mairie



Vous souhaitez recevoir des informations utiles sur la vie communale et notamment en cas de travaux sur la voie publique ou en cas de sinistre : Vous êtes alors invité(e) à laisser votre mail en mairie. Vos coordonnées seront utilisées uniquement dans ce cadre et pourront à tout moment être supprimées à votre demande.

Défibrillateur



**Emplacement
du défibrillateur :
À l'entrée du
gymnase**

Il s'agit d'un appareil automatique à commande vocale et qui procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire. Rappelons que face à une personne en arrêt cardiaque, il faut prévenir les secours avant de commencer les massages et la défibrillation.

La commune s'interroge sur l'acquisition d'un deuxième défibrillateur. Le premier étant installé au gymnase, le deuxième pourrait être installé sur la façade de la mairie.

Séance gratuite de sensibilisation aux gestes qui sauvent organisée :

le mercredi 15 janvier 2025

19h

par Laurence RUDAZ, fondatrice de l'association des sauveteurs secouristes de la Bièvre.

Inscription en mairie
Places limitées



Grâce à cette application, le défibrillateur est répertorié et les Citoyens sauveteurs géolocalisés à proximité de la victime sont alertés. Une intervention rapide peut alors avoir lieu en attendant les secours.

GUIDE D'UTILISATION DAE



Que dit la loi ?

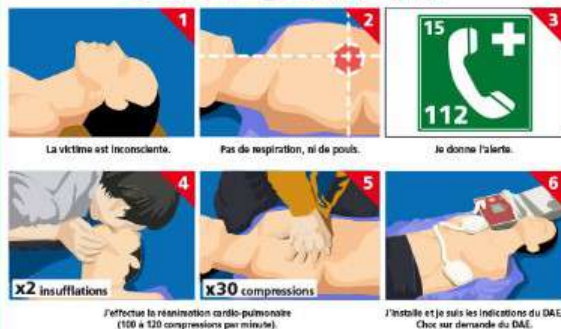
Maintenant, tout le monde peut sauver une vie !

Selon l'arrêté du 16 août 2010 du Code de la Santé Publique, un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) doit être obligatoirement installé dans tous les lieux publics.

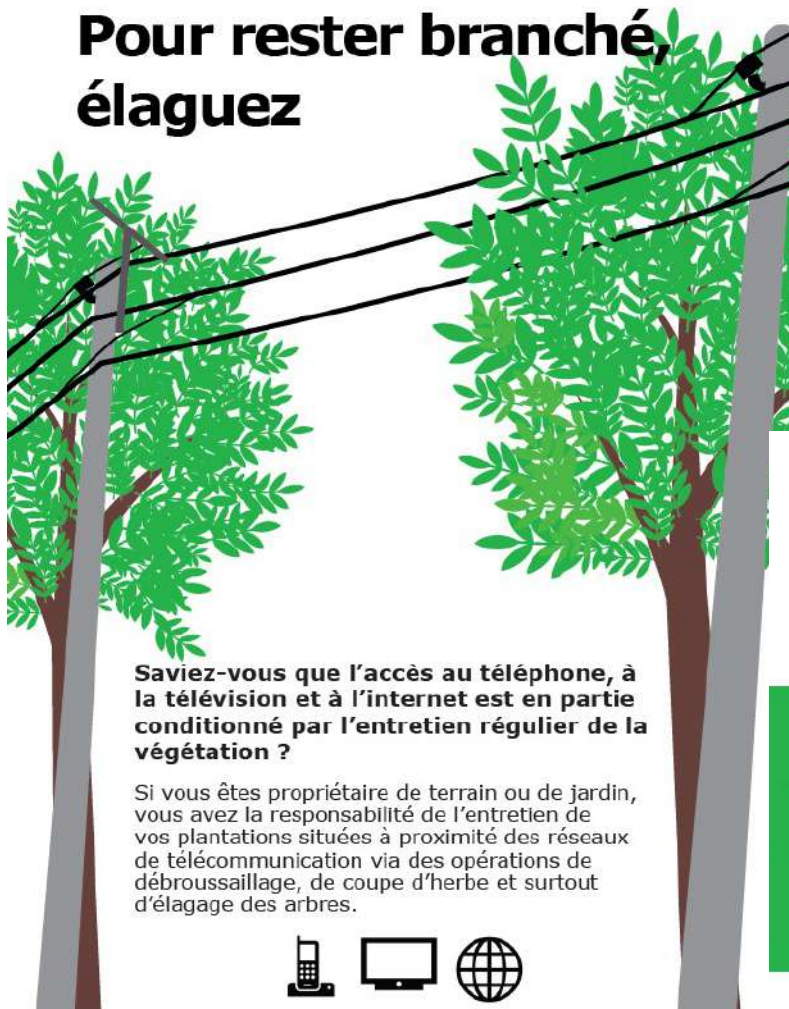
L'article R6311-15 du Code de la Santé Publique précise : "Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14."

L'utilisation d'un DAE est à la portée de tous et ne peut pas vous être reprochée.

MODE OPÉRATOIRE



Pour rester branché, élaguez



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

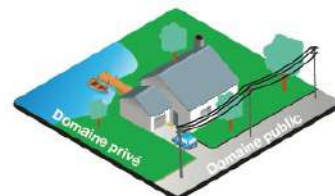
Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



L'élagage, une responsabilité collective au bénéfice de tous



Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



Les bénéfices d'un élagage régulier

Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte

Limiter le ramassage des feuilles

Prévenir la chute des branches



Le conseil

Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves, ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

Un peu d'histoire...



Nous voudrions vous informer et vous inciter à lire dans le bulletin d'information DES AMIS DE BRESSIEUX l'article écrit par

notre ami, Jo MEUNIER qui relate la visite du roi de France, FRANÇOIS 1er, au baron de Bressieux Aymard-Antoine de GROLEE-MEVOUILLON le 5 mai 1538.

Si le texte est romancé, la visite du roi ainsi que les éléments principaux sont bien réels. Ce récit écrit avec talent laisse bien imaginer ce que fût cette journée et vous ferez avec cette lecture un voyage agréable au XVI -ème siècle.

Si vous ne disposez pas de cette revue, vous pourrez lire cette page d'histoire sur le site de la commune de ST PIERRE DE BRESSIEUX, il y figurera dans quelques jours.

Félicitations à l'auteur et aux AMIS DE BRESSIEUX pour la qualité de l'article et de la revue elle-même !



La BD de Fred



Point d'apport volontaire PAV

Notre commune vient de passer sur le nouveau mode de collecte des ordures ménagères, le dernier ramassage a eu lieu le 1^{er} octobre.

Nous devons donc porter dans les points

« PAV » (points d'apport volontaire) nos ordures ménagères obligatoirement en sacs fermés, les conteneurs prévus à cet effet sont désormais accessibles.

Il s'agit bien d'ordures ménagères, et seulement d'ordures ménagères ! Les déchets recyclables et le verre ne doivent pas s'y trouver comme c'est trop souvent le cas, et être mis dans les conteneurs appropriés.

Sachez que les contenus de l'ensemble des sacs sont triés de manière automatique par différents procédés techniques pointus donc onéreux. Les plastiques, verres, métaux sont retirés et se sont bien les personnes qui ne trient pas qui les rendent indispensables !

Le coût se retrouve bien sûr dans les taxes d'enlèvement de tous.

Les services de BIEVRE ISERE passeront deux fois par semaine pour collecter et aussi nettoyer les emplacements qui devraient pourtant restés propres si nous n'avions pas à déplorer des incivilités inacceptables aussi nombreuses qu'incompréhensibles.

Sur ce point, un système de verbalisation est étudié par la communauté de communes afin qu'il soit harmonisé sur l'ensemble de son territoire.

Enfin, nous vous encourageons à visiter le site de traitement de PENOL qui organise de temps à autres des visites guidées explicites qui vous éclaireront sur les techniques, les compétences requises pour donner des résultats dont on ne se doute pas forcément. Rien de ce qui sort de ce site ne finit en Afrique ou dans le sud-est Asiatique !

Le tri de chacune et chacun est indispensable ! Soyons citoyens et responsables !

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Incivilités

Dépôt sauvage



A noter :

La commune a pris la décision de gérer en interne une collecte solidaire des ordures ménagères des personnes à mobilité réduite, non accompagnées.

Ces personnes devront se faire connaître en mairie. Une fois les demandes validées, une collecte sera organisée une semaine sur deux en fonction du calendrier ci-joint.

Les sacs à récupérer devront être placés exclusivement dans un conteneur poubelle. Les sacs au sol, éventrés, ne seront pas récupérés.

Calendrier des collectes solidaires

Mois	Mardis		
NOVEMBRE	12	26	29
DECEMBRE	10	24	
JANVIER	7	21	
FEVRIER	4	18	
MARS	4	18	
AVRIL	1	15	
MAI	13	27	
JUIN	1	15	

Rappel : Brûlage des déchets végétaux ou autres interdit

Les déchets végétaux doivent être évacués en déchetterie.

A fortiori, le brûlage de déchets plastiques ou autre relève de la pollution volontaire très toxique dégageant des gaz dangereux sans parler de l'odeur persistante qui s'insinue même à l'intérieur des habitations. Les dépôts même invisibles se retrouvent aussi sur le linge mis à sécher même assez loin du lieu de combustion.

Les points d'apport volontaires sont à votre disposition, ces types de déchets doivent y être OBLIGATOIREMENT DEPOSES DANS LE CONTENEUR APPROPRIE !



Evènement

Marché de Noël

C'est reparti....

La réputation du marché de Noël de St Pierre depuis ces 3 dernières années n'est plus à faire grâce à l'ambiance chaleureuse et féérique qui y règne.

L'étendue du marché, une décoration magnifique et une ambiance conviviale en font un évènement exceptionnel à ne pas rater.

Les différentes animations comprenant la descente du Père Noël, les prestations musicales et un spectacle de danses ajoutent une touche magique et festive.

Petite nouveauté, la gestion est entièrement gérée par les associations locales grâce à la subvention versée par la commune. Une assistance technique sera toujours présente.



Marché de Noël

A ST PIERRE DE BRESSIEUX

En décembre
Sam 14 10h - 20h
Dim 15 10h - 17h

Grand marché artisanal
Artisans/créateurs et producteurs

Nombreuses animations

VISITE DE LA MAISON DU PÈRE NOËL ET DESCENTE DU CLOCHER, ANIMATIONS MUSICALES, DANSES, BALADE À PONEY, VENTE DE PÂTES ET BRIGADES CUISINIERES, TOUR À PAIN ET BIEN D'AUTRES SURPRISES POUR PETITS ET GRANDS

Organisé par les associations locales
Tél : 06 20 78 40 42 / 06 98 35 82 56

Restauration, buvette sur place ou à emporter

Atelier Décorations du marché de Noël

Les associations locales s'affèrent à réparer et compléter toute la décoration de Noël présente sur le marché de Noël afin de recréer l'ambiance de Village de Noël tant appréciée des petits comme des grands.

Un atelier décorations est actuellement organisé tous les mercredis à partir de 19h au local des associations à côté de la Ressourcerie.

Un investissement humain important est nécessaire pour apporter cette magie de Noël.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

N'hésitez pas à y participer, il est ouvert à tous.

Ambiance joyeuse assurée



Préparation du Marché de Noël

Sur place, une préparation importante en amont, pendant et à la fin du marché sera nécessaire.

Aide à l'installation et au démontage des barnums pour la partie restauration et buvette, tenue des stands, aménagement de la maison du Père Noël, mise en place des abris bois et décoration de tout le marché en intérieur et extérieur.

Une forte mobilisation de bénévoles est attendue pour que cet évènement reste une réussite.

Nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'ensemble des associations organisatrices :

P-Troll-ettes, Sou des écoles, basket, ACCA, Jeunes d'Autrefois, les G. Antonins et Bi-eN'Mouv

Toute aide sera bien appréciée tout au long de ce beau week-end

Dès le jeudi 12 décembre





P-TROLL-ETTES



Le centre a ouvert ses portes trois semaines au cours du mois de juillet avec une très forte affluence : près de 50 enfants par jour.

Nous le devons en grande partie à Isabelle et Charles Henri Guyot qui nous prêtent généreusement leur parc.

Un grand merci à eux ! Bivouac, barbecue, jeux d'eau et

grands jeux d'enquête à travers le village ont jalonné ces trois semaines.

Deux sorties en bus ont été organisées, une au lac de Champos ainsi qu'une autre à l'accrobranche pour le plus grand plaisir des enfants.

Une nouvelle directrice en stage, Loïs MARTIN, a commencé à prendre les rennes du centre.

Formée au centre de St Pierre, elle a évi-

demment pour objectif de garder ce même esprit de convivialité, de confiance et toujours autant d'idées folles !!

N'oubliez pas que chaque manifestation organisée par les P-Troll-Ettes a pour objectif, grâce aux bénéfices, de proposer aux enfants des activités inédites. Merci à vous pour votre soutien !



demment pour objectif de garder ce même esprit de convivialité, de confiance et toujours autant d'idées folles !!

LES P-TROLL-ETTES ORGANISENT

VENDREDI 8 NOVEMBRE
ST PIERRE DE BRESSIEUX (GYMNASE)

SOIRÉE POKER

RESERVATION SUR PLACE À PARTIR DE 19H
OU AU 06 92 28 95 22

DEBUT À 20H
PLACES LIMITÉES À 30 PERSONNES

BUTY-AN 30€ 10000
RE-BUTY 30€ 10000
ANTI-ON 30€ 20000

GAINS: JUSQU'À 700€ À PARTAGER
(SELON LE NOMBRE DE PARTICIPANTS)

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

Dates à retenir :

08 novembre : soirée poker

16 mars : thé dansant

06 juillet : brocante mobylettes



Bi-eN'Mouv

Retour sur le pucier ...

L'association Bi-eN'Mouv a relancé l'organisation d'un **pucier le dimanche 08 septembre** sur la commune. Ce

que l'on peut retenir de cette journée est que malgré le temps exécrable, on pourrait même parler de déluge à certains moments de la journée... les visiteurs sont venus nombreux chiner de bonnes affaires : puériculture, vaisselles, vêtements, petits mobiliers, déco en tout genre ...

Les premiers exposants sont arrivés tôt dès 5h du matin !

Certains se sont installés en extérieur, mais une majeure partie a dû être rapatriée à l'intérieur du gymnase, d'autres ont dû partir, faute de place...

La buvette et la petite restauration n'a pas désemplie et l'ambiance quant à elle était au beau fixe. Grâce à l'énergie et la bonne humeur de l'ensemble des bénévoles présents, ce fût une belle journée. Une petite improvisation sur différentes danses a distrait une partie du public.

Un grand merci aux bénévoles sans qui nous n'aurions pas pu organiser un tel évènement !

Les membres de l'association réfléchissent à une prochaine édition...

Depuis début septembre, l'ensemble des danseuses/danseurs s'entraînent sans relâche avec notre coach Camille qui gère la majorité des chorégraphies, sans compter Rosa à la déco, Audrey à la couture... Bref, tout le monde se donne à fond pour vous proposer un spectacle de danses à l'occasion du marché de Noël, qui nous l'espérons vous ravira.



Dates à retenir :

05 avril : soirée karaoké

24 mai : stage de zumba

USP basket



SAISON 2024-2025	
MANIFESTATIONS	
Voici la liste des manifestations du club USP pour cette saison	
2024	2025
21 SEPTEMBRE REMISE DES MAILLOTS	JANVIER GALETTE DES ROIS
SEPTEMBRE OUVERTURE BOUTIQUE	FÉVRIER VENTE ET SOIRÉE RAVIOLE
OCTOBRE TOMBOLA OCTOBRE ROSE + SOIRÉE PIZZA	MARS SORTIE ASVEL
OCTOBRE STAGE MULTISPORTS	AVRIL STAGE MULTISPORTS
NOVEMBRE VENTE CALENDRIER	AVRIL BAL
DÉCEMBRE GOÛTER DE NOËL	MAI TOURNOI INTERNE + PETANQUE
DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL	MAI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La nouvelle saison a débuté le 21 septembre avec la traditionnelle remise des maillots à nos équipes. Un moment chaleureux où joueurs, entraîneurs et supporters se sont retrouvés pour partager leur passion autour du basket... et des crêpes ! C'était aussi l'occasion pour le club de prendre en photo individuellement et par équipes nos licenciés. La journée s'est clôturée par un match et une victoire des seniors filles pour leur premier match en pré-régionale suite à leur montée la saison dernière.

Pour information, l'USP Basket est fière de vous annoncer que le club compte au minimum une équipe dans chaque catégorie, et compte alors sur nos supporters pour venir encourager nos équipes au mieux cette saison.

Vous trouverez notre calendrier des manifestations de la saison où nous vous attendons nombreux.

Et pour ne rien louper de la saison, nous vous attendons sur nos réseaux sociaux.

Instagram et Facebook : usp_basket

Sou des écoles



Après les grandes vacances d'été, le sou des écoles démarre une nouvelle année.

Celle-ci a débuté par l'assemblée générale qui a eu lieu le vendredi 20 septembre. La directrice de l'école a présenté les projets que l'équipe enseignante souhaite faire avec les enfants. Ils seront en partie financés par notre association. De nombreux parents étaient présents et se sont portés volontaires pour apporter leur aide au bureau qui compte deux nouveaux membres.

Cependant, nous ne sommes jamais de trop et si d'autres personnes veulent nous rejoindre simplement pour donner un coup de main, ils seront accueillis à bras ouverts !

La première manifestation du sou sera la **bourse à la puériculture le 17 novembre** au gymnase de notre village.

Si vous êtes intéressés pour exposer, demandez votre dossier par mail à lesou.spb@gmail.com

Mi-décembre, il y aura le marché de Noël pour lequel nous tiendrons le stand de restauration rapide et confiseries. L'organisation, la préparation, le montage/démontage et la tenue du stand sur les deux jours demande un investissement important de bénévoles. Toute aide est la bienvenue !

Comme l'an passé nous organisons une grande tombola de Noël dont le tirage sera fait sur le marché. Des tickets à acheter seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

C'est un sou des écoles toujours aussi motivé qui vous souhaite une agréable année scolaire 2024-2025 !

Sou des écoles
ST PIERRE DE BRESSIEUX

**BOURSE
AUX JOUETS
PUÉRICULTURE**

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

De 8h30 à 16h00
ENTRÉE GRATUITE

GYMNASE
38870 ST PIERRE DE BRESSIEUX

BUVETTE ET
RESTAURATION

INTÉRIEUR (GYMNASE) :
3€ LE MÈTRE ET 4€ LE MÈTRE + TABLE
EXPOSANT : RÉSERVATION OBLIGATOIRE
DEMANDEZ VOTRE DOSSIER PAR MAIL À
lesou.spb@gmail.com

Jeunes d'Autrefois

Le 27 juillet, 34 participants sont partis en car visiter le musée archéologique de Paladru, et en ont profité pour déguster la petite friture. Le 11 juillet, nous avons

pique-niqué à l'étang de Marnans. Le 27 juillet, 48 adhérents ont fait un repas cuisses de grenouilles à Manthes. Que de belles journées avant les vacances !

Le repas de rentrée s'est déroulé pour 42 sociétaires

L'Atelier EQUILIBRE financé par la CARSAT a démarré le vendredi 20 Septembre. Les 12 séances se dérouleront les vendredis, dans la petite salle du Gymnase. Cet atelier fonctionne pour un groupe de 12 adhérents.



SOUVENIRS...

Merci à Mme Jacqueline MARGUET qui était très investie dans notre Conseil d'Administration, et gérât l'atelier couture du mardi. Elle nous a quitté trop brutalement. N'oublions pas nos deux anciennes adhérentes Mme Yvonne RUEFF et Mme Juliette MAFFEI. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Georges Antonin



Quelques photos sympathiques des journées 'VILLAGE DES ANTONINS' des 10 et 11 août derniers. Comme chaque manifestation de nos amis de cette attachante association, le public était au rendez-vous et a pu apprécier l'ambiance toujours aussi conviviale et l'ampleur du travail déployé pour la diversité des stands et animations qui nous ont transportés un siècle en arrière... Bravo pour ces journées!

Rappel des horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales

La Côte Saint-André

Lundi : 14h – 17h

Du mardi au samedi : 9h – 12 h et 14h – 17h

Saint-Étienne de Saint-Geoirs

Lundi : 14h - 17h

Du mercredi au samedi : 9h – 12 h et 14h - 17h

Viriville

Lundi et mercredi : 9h – 12h

Mardi et samedi : 14 h – 17h Vendredi : 9h – 12 h et 14h – 17h

Roybon

Lundi : 14h - 16h

Mercredi : 14 h – 17h

Samedi : 9h – 12 h

L'association Neurofibromatoses et Recklinghausen récolte des stylos usagés afin de les revendre à une société de recyclage.

L'argent est reversé à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses (maladies génétiques).

Tous les matériels d'écriture peuvent être collectés : stylos à bille, à plume, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, stabilos, tipex... (sauf les crayons de bois, crayons de couleur et tubes de colle).

<https://www.anfrance.fr/>



La mairie s'associe à cette opération en installant une boîte de collecte à l'accueil.

N'hésitez pas à faire le tri dans vos stylos.

C'est pour la bonne cause !

Informations pratiques

Accueil secrétariat de mairie

Lundi : de 10h à 12h et de 15h30 à 17h

Mardi : fermé

Mercredi : de 10h à 12h

Jeudi et vendredi : de 15h30 à 17h

Le maire reçoit sur rdv

Tél : 04 74 20 06 02

E-mail : accueil@mairie-spb38.com

Permanence urbanisme

les Lundi 15h30-17h, mercredi 10-12h et jeudi 15h30-17h ou sur rdv - Tél : 04 27 69 81 33

Agence postale

Du lundi au samedi : de 8h30 à 11h20

Tél : 04 74 20 01 10

Ecole communale - Tél : 04 74 20 10 31

Bièvre Isère Communauté - Tél : 04 76 93 51 46

ZAC Grenoble Air Parc - St Etienne de St Geoirs

Lundi au Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Site internet : www.bievre-isere.com

France services - Tél : 04 74 20 31 57

24 av Jongking à la Côte St André

E-Mail : masp@bievre-isere.com

Lundi au Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h Vend : 9h-12h / 13h30-16h30

Services de l'eau : 04 74 20 86 73

6 déchetteries intercommunales (horaires visibles sur www.bievre-isere.com)

St Etienne de St Geoirs, La Côte St André, Viriville, Roybon, et Nantoin, St Jean de Bournay

ADI (Aide à domicile Intercommunale) : Tél : 04 74 20 19 76

La Ricandelle à St Etienne de St Geoirs - Tél : 04 76 65 58 62

CPAM sur Rdv au 3646 ou sur votre compte ameli sur www.ameli.fr)

» **Assistante sociale** à St Etienne de St Geoirs sur RDV au 04.76.91.91.00

» **Mission Locale Mob public 16-25 ans** : les lundis des semaines paires de 13h30 à 16h30 sans RDV
» Tél : 04.74.20.83.41 ou 06.07.41.75.23

» **Architecte conseil** : sur RDV tél. 04 76 93 51 46

» **Avocat conseil** : sur RDV tél : 04 76 93 5146

» **Géomètre** : sur RDV St Etienne de St Geoirs Tél 04 76 91 64 72

» **Ecrivain public** : Mme Carine Thivolle Martinotti - Mairies de St-Etienne de St-Geoirs et Grand-Lemps sur RDV
Tél : 04 76 65 42 06

Directeur de la publication : Henri FAURE

Responsable de la communication : Franck POLLAT

Conception, réalisation : Mairie de St Pierre de Bressieux

Impression : Imprimerie ROCHAT (papier recyclé)

Rédaction : Henri FAURE, Christelle ROUVRAY BARRIER, Claude ROUDET et Christelle PEJOT-GUILLARME

Crédit photos : Elus, école, associations